



Circonscription
d'Aulnay-sous-Bois 2

académie de Créteil

Éducation
nationale

Aulnay-sous-Bois, le 10 janvier 2013

A

Monsieur le Maire d'Aulnay-sous-Bois

Affaire suivie par
Annie NGUYEN
Inspectrice de l'Éducation
nationale

Téléphone
01 48 66 26 23
Télécopie
01 48 68 83 72
Courriel
ce.0931051m@ac-creteil.fr

43 avenue Anatole France
93600 Aulnay-sous-Bois
www.i-en-aulnay2.ac-creteil.fr

Monsieur le Maire,

En réponse à votre courrier du 3 janvier, j'ai l'honneur de vous informer que la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis, est favorable à la réintégration des écoles maternelle Bourg et élémentaire Bourg 2 en cours d'année scolaire.

Les deux directrices d'école m'ont affirmé que le référendum réalisé auprès des familles a été majoritairement favorable à cette décision : plus de 90 %. Pour leur part, elles m'ont également confirmé leur volonté de réintégrer des locaux décents.

Je peux donc vous affirmer, par la présente, que l'accueil des élèves pourra être effectif au retour des vacances d'hiver dès le lundi 4 mars.

Afin de faciliter le déménagement, monsieur le directeur académique octroie deux journées banalisées aux enseignants : les jeudi 28 et vendredi 29 février. Comme il en a été convenu avec votre adjointe, madame SIINO, je vous remercie de bien vouloir organiser un accueil municipal pour les élèves présents ces deux jours et de faire livrer les cartons nécessaires au déménagement dans les meilleurs délais aux écoles concernées.

Je vous prie de croire, monsieur le Maire, en ma considération.

L'inspectrice de l'Éducation nationale
chargée de la circonscription d'Aulnay II

Annie NGUYEN

Copie : Mme Siino, maire adjointe